

10 Port-Gentil

Transports

Ernest Mpouho Epigat au contact de ses collaborateurs



Deux ponts qui doivent....



... permettre le désenclavement de Port-Gentil.



Ernest Mpouho Epigat (c) accompagné du gouverneur de la province de l'Ogooué Maritime (g) à Ozouri.

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

Le membre du gouvernement a, pendant 72 heures, visité les structures relevant de son département ministériel.

LE ministre des Transports, Ernest Mpouho Epigat, à la tête d'une importante délégation, composée essentiellement des techniciens de son département, a séjourné à Port-Gentil la semaine dernière. La visite du ministre se voulait une prise de contact destinée à toucher du doigt l'état de fonctionnement des structures relevant de sa tutelle, et d'échanger avec le personnel qui y exerce.

Accompagné des autorités locales, dont le gouverneur de province, Martin Boguikouma, Ernest Mpouho Epigat a effectué le tour des installations portuaires, en marquant une halte à la délégation provinciale des affaires maritimes. Il y a été accueilli par Paul Mivinga, son premier responsable, et ses collaborateurs.

Le personnel a saisi l'occasion pour exprimer quelques doléances. Celles-ci portent, notamment, sur le retard accusé en ce concerne le paiement des frais de visites. Les salariés ont déploré également la crise économique qui secoue le pays et qui, selon eux, n'épargne pas leur secteur. Promettant, néanmoins, de ne pas baisser pour autant la garde.

Le membre du gouvernement a dit avoir pris bonne note de ces desiderata et que, de retour à Libreville, il ne ménagera aucun effort en vue d'y apporter des solutions à court, moyen et long termes, en fonction de leurs importances et des disponibilités de l'adminis-

tration. La délégation provinciale des affaires maritimes de Gamba (département de Ndougou) et d'Omboué (département d'Etimboué).

L'autre étape de cette tournée ministérielle a été l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag). Sous la conduite du directeur régional de cette entreprise portuaire, Bosco Assingabagni, la délégation a eu droit à une visite guidée du port commercial et du port môle, passant en revue les installations de sécurité et de sûreté, les bureaux administratifs, les sites d'exploitation et les navires de transport.

A la capitainerie, service qui a la lourde mission de régulation des marins, le ministre des Transports a apprécié les nouveaux équipements de communication, de gestion du trafic et de surveillance maritime dignes des temps modernes.

GIGANTESQUE CHANTIER Avant de clore sa mission, Ernest Mpouho Epigat a été conduit par le gouverneur Boguikouma à Ozouri, au sud de Port-Gentil, à l'effet de lui faire découvrir le gigantesque chantier du président de la République, Ali Bongo Ondimba : la construction de la route Port-Gentil/Omboué, qui va connecter la capitale économique au reste du pays. D'une longueur totale de 93,706 km, avec une largeur de 12 m pour deux voies bidirectionnelles en béton bitumineux, le projet routier part d'environ 22 km au sud de Port-Gentil, en traversant le fleuve Ogooué et la lagune Nkomi, et se termine au rond-point d'Omboué.

Trois ponts seront construits, notamment le

grand pont sur l'Ogooué (4707 m), le grand pont de Nkomi (4577 m) et le pont de Bououé (427 m). Le chantier, confié à l'entreprise

China Road Bridge Corporation (CRBC), est cofinancé par la China Exim Bank et l'Etat gabonais pour plus de 350 milliards de francs. Plus

de 600 ouvriers sont mobilisés pour la construction de l'ouvrage.

Ernest Mpouho Epigat s'est rendu également à la Com-

pagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) et au Conseil gabonais des chargeurs (CGC). Nous y reviendrons.



Le ministre des Transports, Ernest Mpouho Epigat (3e à partir de la gauche) et sa suite en visite au port commercial de Port Gentil.



GABON OIL COMPANY

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET
POUR L'AMENAGEMENT D'INTERIEUR ET DECORATION DU NOUVEAU SIEGE SOCIAL
DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES DU GABON

1. En ligne avec la politique du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, en matière de développement de l'artisanat local, la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (S.N.H.G) dite Gabon Oil Company (GOC) apporte son soutien à la communauté locale des artisans afin de favoriser l'essor d'un tissu national compétitif, capable de répondre aux besoins du marché national et international.
2. GOC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt à l'attention des entreprises désireuses de participer à la consultation restreinte relative à l'aménagement d'intérieur et la décoration de son nouveau siège social consistant en un immeuble R+5, sis à KALIKAK. GOC accorde une attention particulière à l'utilisation de matériaux locaux et à la valorisation de l'art traditionnel gabonais par les soumissionnaires potentiels.
3. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt inclut notamment, l'exécution de prestations telles que :
 - La fabrication, la fourniture et la pose du mobilier (bureaux, chaises, comptoirs...),
 - La fourniture et la pose de tissus d'ameublement,
 - La fourniture et la pose des rideaux,
 - La fourniture et l'installation des luminaires,
 - La tapisserie,
 - La fabrication et la fourniture d'accessoires décoratifs (statuettes, tableaux...)

Les prestations seront réparties en plusieurs lots définis dans les termes de référence de la consultation restreinte. La date de livraison des prestations est fixée au **31 août 2016**.

4. La participation à cet Avis à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux PME, artisans ou groupement d'artisans gabonais intervenant dans toute activité liée à l'aménagement d'intérieur et la décoration ; ayant une expérience et une expertise avérées dans l'exécution de ce type de prestation.
5. Le dossier de candidature peut être retiré auprès du guichet unique ouvert à cet effet au siège social de GOC, sis Boulevard Georges Rawiri, en face de l'Asecna, à Libreville, du **lundi 20 juin 2016 au lundi 27 juin 2016 de 8h à 16h (heure GMT)**.
6. Les dossiers rédigés en langue française doivent être déposés en trois (03) exemplaires, un (01) original et deux (02) copies, au siège social de GOC, sis Boulevard Georges Rawiri, en face de l'Asecna, à Libreville, au plus tard le **vendredi 1^{er} juillet 2016 à 12 heures (heure GMT)** ; et porter expressément la mention : **Avis à manifestation d'intérêt pour l'aménagement intérieur et décoration du nouveau siège social de Gabon Oil Company** ».
7. Tout renseignement portant sur la procédure de sélection pourra également être obtenu sur demande auprès du guichet unique.

L'Administrateur Directeur Général

Arnauld ENGANDJI-ALANDJI



www.gabonoil.com

Boulevard Georges Rawiri - P.O. Box 635 Libreville / GABON

Tél. +241 06 00 80 81 / +241 06 00 80 82 - Fax +241 01 45 15 72

Société d'Etat régie par la loi n°20/005 du 3 janvier 2006. Décret de création n°1017/PR/MMPH du 24 août 2011, au capital de 1 milliard FCFA - RCOM de Libreville RG LBA2013B14049
NF 730 289 R.